

Professeur de lettres au lycée : un travail de Sisyphe ?

Les professeurs de Lettres sur le front de la réforme : travail réel et travail prescrit, distancié/ hybridation, le chaos des EAF, le projet local d'évaluation, etc.

Résister collectivement, reprendre la main sur son métier : à quelles ressources recourir face aux attaques ?

Animé par :

- Yannick Lefebvre, responsable du secteur métier du SNES national ;
- Marthe Leman, membre du groupe métier national et du bureau académique ;
- Angéline Vaillon, membre du groupe métier national et co-secrétaire académique.

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>)

ET

- Après du SNES par mail (contact@reims.snes.edu), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html> en précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

Attention inscription : jauge limitée à 25 personnes